Notre Salle de Dépêches

Comme la rencontre du prince Henri d'Orléans avec le comte de Turin aura lieu demain dans les environs de Paris, notre salle de dépêches sera ouverte à ceux de nos amis qui voudront suivre les péripéties du duel.

Notre service télégraphique a été arrangé de façon à nous permettre de recevoir les bulletins à de courts intervalles.

FAITS DIVERS.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

MARIAGES—William C. Baker à Dora Fletschinger; Henry Baker à Mary Smith; Bernado Ringo à Margarita Grariana.

NAISSANCES—Mmes Robert M. Littell, un garçon; A. Everhardt, une fille; F. Leineweber, une fille; C. S. Wooddy, un garçon; E. J. Pechon, une fille; C. Xavier Maitre, un garçon; J. McCollum, une fille; E. Manchow, un garçon; T. Olsen, un garçon; D. L. Weil, une fille; F. Hazard, un garçon; H. H. Stokes, une fille; T. Evertensteir, une fille; J. D. Smith, un garçon; J. A. Schaefer, un garçon; J. R. Lusher, un garçon.

DÉCÈS—Jennie K. Outlaw, 23 ans, Chesnut et Napoléon avenue; J. F. Ladner, 4 mois, 435 Mandeville; D. Marz, 38 ans, Hopital de Charité; Mme Lou A. Levy, 29 ans, 5005 Prytania; Mme Vve Margaret Jolly, 38 ans, 823 Eleonore; J. Ruppert, 43 ans, 1016 Pleasant; Mathias Bauer, 28 ans, 4827 Dauphine; R. Champagne 41 ans, 310 S. Galvez; J. Thomas, 35 ans, U. S. Marine Hospital; Amelia Evans, 19 ans, 2755 avenue Tulane; Mme Vve Catherine McCraken, 85 ans, 1924 Annonciation; J. Nunes, 2 mois, 2831 Conti; Mme Vve Hugh D. Hopkins, 64 ans, Mandeville, Lne; Henry Desnalzes, 60 ans, Hôpital de charité.

Arrestation.

Geo Branson, couleur, a été arrêté, hier matin, vers huit heures, à l'angle des rues Canal et Roman, par les détectives Long et Woodworth. Il est accusé d'avoir commis un vol de bijoux évalués à $65, dans le bureau de Ivy McConnell, rue de Camp 414.

Blessé par son fusil.

A deux heures, hier après midi, une tentative d'assassinat a eu lieu rue Sud Liberté 724.

Louis Garic, un vieillard de 64 ans, séparé de sa femme, depuis quelque temps, s'est rendu chez elle, et, sans l'intervention de son fils, un gamin de onze ans, l'eut probablement assassinée.

Garic demeure rue Touro 831. Lorsqu'il s'est rendu chez sa femme, cette dernière était attablée avec ses trois enfants Horatio, George et Théodore, âgés respectivement de 11, 9 et 4 ans.

Il s'est jeté sur elle, un énorme couteau à la main; la malheureuse femme n'a eu que le temps de se réfugier dans la cour.

Voyant que son père poursuivait sa victime, Horatio s'est précipité dans la chambre voisine, et saisissant un revolver de gros calibre, en a tiré un coup sur lui, le blessant à la jambe gauche.

L'ambulance a été mandée en toute hâte et le blessé a été transporté à l'hôpital. Les étudiants ayant constaté que la blessure était légère, Garic a été écroué au poste du premier précinct. L'enfant a été également mis en état d'arrestation.

Accident.

A onze heures hier matin un accident a eu lieu à l'angle des rues Art et Villeré, qui probablement coûtera la vie à Ruth Crowley, une fillette de couleur domiciliée rue Robertson 2459.

Ruth traversait la chaussée lorsqu'elle a été renversée par le char No 26 en charge de l'électricien Thos Flanagan. Ses deux jambes ont été horriblement mutilées et son pied droit coupé à la cheville.

C'est dans un état critique qu'elle a été transportée à l'hôpital.

Flanagan s'est constitué prisonnier et été relaxé sur parole.

ENCORE DES REDUCTIONS.

"The Grand."

H. SOUR,

1015 et 1017 rue du Canal.

Nos Corsages de 50 et 75c réduits à 25c.
Nos Corsages de 75c à $1.25 réduits à 50c.
Aucun Corsage n'a jamais été exhibé comme ci-dessus.
Batiste Jabes Knight, Old Glory et Lonsdale réduit à 5 3/4c.
Le résidu de nos Jupes en Grass Linen, Shepherd's Plaid, Coutil et Toile, prix $2.50, réduits à 79c.

Toujours des Merveilles.

Vous penserez cela lorsque vous verrez les nouveaux prix.

D'autres dessins de choix en Linon de 15 et 20c, maintenant 5c.

Tous les Articles dans notre Département de Modes coupés en deux.

Chapeaux Matelots (Tom Boys) blancs et noirs réduits à 12c.
Voyez les Linons que nous vendrons à 3 3/4c.
Voyez les Percales pour 3 3/4c.

Voici le moment d'acheter

DES SOIERIES.

Voyez ce que nous offrons en Foulards et Soies [illegible].

Voyez notre lot de Ceintures de 50c, 75c et $1.00. Votre choix à 25c. [illegible] Un millier [illegible]

[illegible] 1015 et 1017 [illegible] CANAL.

L'EDITEUR DU "CITY ITEM," M. D. O'MALLEY, BLESSE PAR L'ex-juge de police correctionnelle. M. Whitaker.

A une heure où tous les bureaux et magasins étaient fermés et où les hommes d'affaires regagnaient leurs foyers, cinq heures et demie, hier après-midi, l'éditeur du *Daily Item*, M. O'Malley, et l'ex-recorder Whitaker se sont rencontrés dans la ruelle qui s'étend de la rue du Camp à la rue St Charles, connue sous le nom d'Allée Commerciale.

Comme entre les deux hommes il existe depuis longtemps une inimitié très grande causée par de violents articles publiés par l'*Item* contre M. Whitaker, il était facile de prévoir que là allait naître l'occasion pour les deux hommes de se livrer bataille.

Nous donnons la version de chacun des adversaires et de quelques témoins de l'incident.

Whitaker a frappé O'Malley, et comme celui-ci levait une canne qu'il avait à la main pour rendre le coup, Whitaker a fait feu sur O'Malley deux fois, l'atteignant la seconde fois au bras gauche.

L'éditeur du *Item* n'étant pas armé, a retraité et s'est réfugié au premier étage de la bâtisse qu'occupe la compagnie d'assurances Crescent.

L'ambulance a été appelée en toute hâte, et le blessé transporté à l'hôpital où le Dr Blum lui a prodigué les premiers soins.

Interrogé par un reporter de l'*Abeille* peu de temps après, dans le bureau du capitaine Journée à la station de police centrale, M. Whitaker a fait la déclaration suivante:

"O'Malley a souvent publié dans son journal à mon adresse, des articles très insultants, articles dont la plupart abondaient en affirmations fausses.

"Quand j'en prenais connaissance, c'est qu'on les signalait à mon attention. Je ne crois pas qu'il y ait un homme qui soit aussi peu respectueux que lui de la vérité, et qui s'arrête moins que lui à la gravité des infamies publiées sur le compte des autres.

"De ses nombreuses attaques, on ferait un gros livre; mais, je le répète, jamais je ne m'en occupais, les traitant avec un silencieux mépris.

"Quand j'ai été recorder, j'ai fait de mon mieux pour remplir mon devoir, agissant plutôt comme un citoyen que comme un magistrat se prêtant à la violation de la loi. Je suis aujourd'hui rentré dans la vie privée et ne m'occupe plus que de mes propres affaires.

—Je crois donc avoir le droit au respect de tout le monde, et entends échapper aux critiques malicieuses de ce misérable O'Malley.

"Hier, il a publié un article mensonger d'un bout à l'autre et calomnié à me nuire personnellement, vis-à-vis de la société et dans mes affaires.

"Je venais de quitter mon bureau, cette après-midi, me rendant chez moi, quand j'ai aperçu O'Malley accompagné de l'avocat Otéro. Je suis allé à lui; mais avant que je lui eusse dit un mot, il s'est avancé vers moi et m'a frappé sur la poitrine avec son bâton, me faisant une meurtrissure que j'ai montrée à M. Chas. J. Théard et à un reporter du *Picayune* dans mon bureau.

"Immédiatement après avoir été frappé, je me suis armé de mon revolver et en ai déchargé deux balles sur O'Malley alors qu'il m'affrontait.

"O'Malley a fait volte-face, s'est mis à courir, et est monté au premier étage du "Crescent Building." En arrivant à cet étage, il s'est affaissé et m'a demandé grâce.

"Comme je ne voulais pas tirer sur un homme qui gisait à terre, j'ai cessé le feu et suis descendu.

"Pour éviter la foule, je suis monté dans un char et me suis rendu dans l'établissement d'un débitant de soda M. Buckley.

"Là, j'ai prévenu le chef de la sûreté par le téléphone, que j'étais prêt à me livrer à la police."

M. O'Malley, interviewé, a déclaré que Whitaker l'avait assailli sans lui mot dire, et avait fait feu sur lui.

Trois ou quatre fois l'arme de Whitaker a raté; c'est alors qu'il a levé sa canne sur lui.

M. Dick Otéro raconte qu'il se trouvait avec O'Malley, qui n'était pas armé, quand ils ont rencontré Whitaker devant un salon de coiffure.

Whitaker a levé la main pour frapper O'Malley, et celui-ci l'a frappé avec sa canne. C'est alors que Whitaker a fait usage de son arme, tirant deux fois.

MM. T. E. Hazard et Nathan Cohen ont vu O'Malley frapper Whitaker, et le dernier tirer deux coups de revolver sur O'Malley qui s'est refugié dans le "Crescent Building".

La blessure de M. O'Malley ne présente aucune gravité apparemment. La balle qui la lui a faite a traversé le bras gauche et le côté, pénétrant par derrière.

Plus tard—A une heure, ce matin, l'état d'O'Malley s'était aggravé au point que le Dr. Matas a refusé de donner un certificat qui permit de relaxer Whitaker sous caution.

La balle a traversé le poumon gauche, et des accidents pourraient se produire qui mettraient la vie du blessé en danger.

Société Française du Quatorze Juillet.

Vendredi dernier, a eu lieu au siège de la Société Française du Quatorze Juillet, une assemblée générale de ses membres, assemblée à laquelle le comité général de la dernière fête à présenté son rapport final.

Pas n'est besoin de rappeler ici le double succès qu'a obtenu la fête en question, succès d'enthousiasme et succès pécuniaire, car il appert de ce rapport que, bien que les dépenses aient été plus considérables que jamais avant,—les choses ayant été faites opulemment, fastueusement,—les profits ont dépassé toutes espérances, toutes prévisions.

En effet, les dépenses, cette année, se sont élevées à $3,044.10 et le profit versé en caisse a été de $758, somme double de celle réalisée l'an dernier.

On ne saurait trop féliciter le comité général de la fête d'un pareil résultat, d'autant plus beau que le comité a dû déployer un zèle très grand pour surmonter les obstacles nombreux qui se dressaient chaque jour devant lui.

M. Emile Rivoire, en sa qualité de président de la Société Française du Quatorze juillet, a reçu de M. le consul de France la lettre suivante:

Nouvelle Orléans, 13 août 1897.

Monsieur,

M. le président de la République a été très touché des vœux qui lui ont été adressés par la Société du 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale.

M. le président me prie de vous remercier de votre attention, et me charge d'être auprès de votre société, l'interprète de ses vifs remerciements.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

G. B. D'ANGLADE.

Un ordre significatif du chef des détectives.

Le chef des détectives Flotte a lancé l'ordre suivant:

Nouvelle Orléans, 15 août 1897.

Aux détectives:

Tous les faits qui peuvent intéresser le public et sont susceptibles de publicité par la presse, doivent être rapportés par écrit, et soumis au surintendant de la police, au chef des détectives et approuvés par eux, avant d'être livrés aux reporters.

En aucun cas, les détectives ne devront communiquer le moindre renseignement, directement ou indirectement, à la presse, que conformément au dit ordre.

La presse entière a droit à toutes les nouvelles qui sont obtenues par le canal des officiers de ce département. Il est interdit, par conséquent, aux détectives de faire une préférence en faveur de tel ou tel journal, de tel où tel représentant d'un journal quelconque. Egalité pour tous les journaux.

Tout officier qui enfreindra cet ordre, sera traduit devant le Bureau des Commissaires de Police, pour infraction à la discipline.

Par ordre de
VICTOR FLOTTE, chef des détectives;
Approuvé:
D. S. GASTER, surindendant.

Grand Festival donné par le Bataillon d'artillerie légère de la Louisiane.

Le corps de l'artillerie légère de la Louisiane (Louisiana Field Artillery) ne date pas d'aujourd'hui: Il a été fondé en 1870 et, depuis lors, il ne compte à son actif que des prouesses et des succès. C'est, sans contredit, le plus populaire et le plus méritant de tous nos corps militaire Louisianais; il se compose en grande partie de vétérans éprouvés et, toutes les fois qu'il fait une sortie, on est sûr de voir affluer la population des deux sexes pour assister à ses exercices et l'applaudir.

Ce qui manque à ce corps-modèle, c'est un arsenal digne de lui; mais c'est là une entreprise coûteuse; il faut des fonds pour commencer les travaux.

C'est pour recueillir l'argent nécessaire qu'il donne un festival qui durera quatre jours. Il commencera le 11 septembre et durera jusqu'au 14 inclusivement. Toute la milice s'est mise à la disposition du bataillon et contribuera activement et généreusement au succès de ces fêtes.

Il y aura, chaque jour, une grande revue et grandes manœuvres. Chaque soir, splendide feu d'artifice et illumination à giorno.

Le programme est composé de façon à offrir, tous les soirs, une grande nouveauté aux amateurs de spectacles de ce genre, si prisés, si courus parmi nous.

En outre des exercices militaires et des illuminations, il y aura, chaque jour, des courses de bicycles pour dames et messieurs.

Citons, entr'autres, une course spéciale de 100 yardes à laquelle prendront part les membres du bataillon pesant plus de 200 livres.

L'armée des Etats-Unis a voulu aussi concourir à cette fête militaire et le corps qui stationne aux casernes exécutera des manœuvres extrêmement intéressantes.

Ce n'est pas tout; il ne faut pas oublier un des exercices les plus intéressants qui auront lieu pendant ces fêtes. C'est une manœuvre faite par le corps de l'hôpital, ou si l'on veut, les infirmiers du corps du 3ème bataillon d'infanterie de la Garde Nationale de la Louisiane, sous les ordres du Capt. John J Archinard, chirurgien de ce corps. Il va sans dire que, pour chacun de ces jeux, pour chacune de ces manœuvres, il y aura des prix fort beaux, fort riches qui seront distribués aux vainqueurs.

On le voit, tout concourt à faire de ce festival une des plus brillantes fêtes qui auront jamais été données à la Nouvelle-Orléans.

La foule sera énorme et les recettes abondantes.

Tant mieux. Le Louisiana Field artillery est un corps d'élite qui le mérite; il sera généreusement aidé dans cette circonstance.

—Les nombreux amis de M. Raoul Bonnot apprendront avec plaisir qu'il est à peu près rendu à la santé. M. Bonnot vient de faire une longue maladie; il avait la fièvre typhoïde.

Tentative de Suicide.

Hier soir, à sept heures et demie, Aristide Dalliet, un photographe domicilié rue Chartres près Marigny, a attenté à ses jours dans le débit de liqueurs de Jos Kramer, à l'angle des rues Français et Chartres.

Pendant que le garçon était occupé à servir les rafraîchissements, Dalliet a versé dans son whiskey une solution de soda de potassium et a absorbé le tout, en disant que ce serait la dernière fois qu'il boirait.

Son étrange conduite a éveillé les soupçons du garçon, qui aussitôt après son départ, a averti la police.

Le sergent Roux et le caporal Jacobs l'ont trouvé quelques instants après, couché sur un escalier, à l'angle des rues Chartres et Champs-Elysées. Ils l'ont aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à lui faire rejeter le poison.

Incendie.

Hier soir, à huit heures, un incendie a éclaté dans les écuries de Charles Forngrat, Roseland alley, près Aubrey.

La bâtisse évaluée à $25 a été totalement détruite. Les flammes ont été éteintes par la pompe No 3.

SON VISAGE
était sa fortune.—Pourquoi? Parce qu'elle le rendait parfait par l'usage constant du
SAVON D'HEISKELL.
Le Savon d'Heiskell stimule les pores apathiques, rendant leur action saine, et produisant ainsi une peau claire, unie et débarrassée de toutes taches.
L'ONGUENT D'HEISKELL
guérit pour toujours toutes espèces de Maladies de Peau. Pour les Dartres, l'Eczéma ou l'Impétigo, il est sans égal. Il fait rapidement disparaître les Boutons, les Grains de Beauté, etc. En vente chez les Pharmaciens ou envoi par Poste. Onguent, 50cts la boîte. Savon, 25 cts. Echantillon gratuit de Savon contre reçu d'un timbre-poste. JOHNSTON, HOLLOWAY & CO. Philadelphie, Pa.

AVIS SPECIAL.—Une récompense de $250 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toutes ou toutes personnes achetant ou vendant, ou chargeant à nouveau nos fontaines, syphons ou bouteilles d'eau minérales, ou se servant d'aucune de nos propriétés sans autorité. Prix d'eau de seltz manufacturée avec du bi-carbonate de soda, 50 sous par douzaine; eaux minérales assorties, 20 sous par douzaine; eau de soda, 75 sous par fontaine et au dessus. P. J. GILLAN, Président Crescent City Seltz and Mineral Waters Co., anciens Nos 270 et 274 rue Royale.

Suicide d'un Inconnu.

Hier, après-midi, vers deux heures, pendant que le bac "Thos Pickles" se rendait à Alger, et au moment où il se trouvait au milieu du fleuve, un des passagers s'est jeté à l'eau.

Comme le corps n'a pas été repêché, il a été impossible d'établir son identité. L'individu paraissait âgé de 50 ans; il avait les moustaches grises et pesait environ 175 livres.

Il portait un pantalon noir et un paletot d'alpaca. Son chapeau, ramassé par le collecteur du bac, a été déposé au poste du onzième precinct.

Un original.

Il vient de mourir à New-York, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, un personnage assez excentrique, nommé Joseph Richardson, dont la fortune s'élevait à vingt millions de dollars.

Cet original s'était fait construire, au centre même de la ville, mais sur un emplacement de terrain très exigu, situé entre deux immeubles à douze étages, une toute petite maison n'ayant que deux mètres à peine de façade sur la rue. Toutes les pièces avaient la même largeur, une profondeur de trois mètres et la hauteur juste suffisante pour qu'on puisse s'y tenir debout.

Il s'était fait faire un ameublement de poupée et s'amusait quelquefois à inviter ses amis à passer une semaine ou deux dans sa maison lilliputienne. Leur étonnement lui procurait toujours, disait-il, un plaisir immense.

A l'âge de cinquante ans, il appela son menuisier et lui commanda un cercueil en bois sculpté avec des poignées d'argent. Depuis lors, il ne s'en sépara plus, voyageant avec sa bière et y passant même parfois une partie de ses nuits.

Enregistrement des votants.

Nous devons à l'obligeance de M. Briant, premier commis du bureau de l'enregistrement des électeurs pour la paroisse d'Orléans, les renseignements suivants, sur le mouvement qui s'est opéré dans ce bureau, depuis le 7 août 1897. A cette date, il avait été enregistré 2343 votants.

Du 8 au 14 août, il y a eu, en tout, dans les 17 wards, 611 noms enregistrés jusqu'au 14 août, un total de 2,954.

Ainsi, pour ne parler que des districts du bas de la ville, il y a dans le 4e ward, 118 inscrits; dans le 5e ward, 168; dans le 6e ward, 105; dans le 7e ward 219; dans le 9e, 144.

Cela fait l'effet d'une mauvaise plaisanterie—ce qui n'empêche pas que quand luira le fameux jour des élections, chacun se plaindra de n'avoir pas eu le temps de s'inscrire.

Triste Histoire.

C'est une bien triste histoire que celle de Henry Desnalzes qui vient de mourir, hier, à l'hôpital. C'était lui qui, mardi dernier, rue Dauphine, coin Toulouse, se jetait en travers d'un car électrique qui passait à toute vitesse, pour en finir avec la vie qui était devenue pour lui une source perpétuelle de souffrances.

Desnalzes était âgé de 61 ans, et fleuriste de son état. Mais il était tombé malade en avril de l'an dernier et avait été conduit à l'hôpital, où il dut rester trois mois. Au sortir de cette institution, il avait cherché du travail et n'en avait pas trouvé. Le malheureux avouait, peu de temps avant de mourir, que depuis sa sortie de l'hôpital, il n'avait guère gagné que cinq dollars. Il n'avait pas d'amis, pas de soutien, et il était trop fier pour mendier. Les trois quarts du temps, il se passait de manger. On conçoit l'état de faiblesse où il se trouvait, quand, poussé par la faim, il entra à tout hasard dans le restaurant chinois pour demander timidement qu'on lui donnât quoi que ce fût pour apaiser ses souffrances. N'ayant essuyé qu'un refus, le désespoir le prit et voyant justement arriver un car électrique, il n'hésita pas à se jeter en avant. Le chasse-pierres le prit, le souleva et lui sauva la vie pour le moment; mais il devait bientôt trouver un terme à ses maux.

On se rappelle que les étudiants de l'ambulance ayant jugé qu'il était plus malade de la faim que de la blessure qu'il avait reçue, l'avaient laissé rue Dauphine, et qu'un officier de police, l'ayant pris en pitié, l'avait fait conduire à l'hôpital. Là, on s'aperçut qu'il souffrait d'un mal interne. On l'examina et l'on vit qu'il avait une côte brisée. On l'entoura de soins à l'hôpital; un moment, on crut qu'il pourrait guérir; mais le corps était dans un état de délabrement tel, qu'il ne put résister aux souffrances qu'il endurait. Le coroner a été appelé pour constater le décès. Un journal s'est intéressé à ce malheureux; il lui sera fait des funérailles convenables. Il est donc vrai que l'on peut à peu près mourir de faim, même à la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLES A LA MAIN

Dangereux—L'agent de police Thomas O'Hanlon déclare que le poteau électrique sur le quai au pied de la rue Seconde, est dans un état dangereux et menace la vie des passants.

Chiens vicieux.—L'agent de police Simon Chaix a tué, hier matin, un chien appartenant à M. John Kentzel, à l'angle des rues Monroe et Plum, à Carrollton. L'animal avait mordu Mme John Estrade.

—Henry Brien, un gamin de couleur, a été mordu par un chien, rue Orléans 1933, lequel a été également tué par l'agent Jos Murphy.

Vols.—L'avant-dernière nuit, la résidence de M. James Montgomery, rue Thalie, 680, a été visitée par un voleur, qui a fait siens des vêtements et une somme de $25.

—Pour la second fois depuis quelques jours, des voleurs se sont introduits dans la demeure de M. Hath rue Berlin 2014, et en ont emporté divers objets. Il est impossible d'estimer la perte avant le retour de M. Hatch qui se trouve actuellement au Canada.

—Hier matin, entre huit et neuf heures, un voleur en escaladant une fenêtre a pénétré dans la demeure de Mme D. Garland, rue Alix 137, à Al[illegible] [illegible] porte-monnaie [illegible] $6 50.

WERLEIN'S PIANOS,
-:- Plus Elégants -:- Meilleurs -:- Moins Chers -:-
614 - ET - 616 - RUE - DU - CANAL.

Le Monde Moderne

Paris, rue St-Benoît, No 5.

Sommaire du No d'août 1897.

Frontispice.

Le Disparu, par E. Estaunié.—5 compositions de E. Bonnencontre.
Une Soirée chez un amateur d'affiches, par Alexandre Henriot—17 illustrations.
L'Alpinisme, par Frédéric Loliée—12 illustrations.
L'enfance et la vieillesse de Chateaubriand, par E. Lenotre—7 illustrations par Besnon et 2 portraits.
Plages Normandes, par A. Da Cunha
Be fort, par Paul Gsell—7 illustrations.
Le Polisseur de pierres, par Emile Hinzelin—3 compositions de Gamery.
Les Revues d'Architecture à l'Etranger, par A. Quantin—12 reproductions
La France colonisatrice, par L. Sevin-Desplaces.
L'Ile de Sein, par Paul Gruyer—9 illustrations d'après nature
Vieux noms et vieilles rues, par Charles Rozan—10 illustrations.
La sécurité sur les Chemins de fer par Louis Hégey—23 figures.
Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie.
Causerie scientifique, par G. Maresschal.—6 figures
Memento encyclopédique—La Mode du mois—Le Carnet féminin—La Cuisine du mois—Jeux et récréations—Caricature—Biographie.
Supplément Musical: Berceuse, par Adrien Gros—Ma vie, son secret, par Chopin—Prière d'amour, par George—Romance du Carnaval de Vienne, Schumann.

"LA SAISON."

Très intéressant, le dernier numéro de cette publication illustrée parisienne. Nos lectrices trouveront dans ce numéro du 1er août, abondance et variété d'articles en même temps que des gravures et des patrons des dernières modes.

"La Saison" se publie 2 fois par mois à dates fixes, le 1er et le 16. Le prix de l'abonnement en est modique écrire 30 rue de Lille.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

SOMMAIRE DE LA

Livraison du 1er août 1897.

I.—**Les Transformations Sociales de la Russie contemporaine**, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Académie des Sciences morales.
II.—**Le Stigmate**, deuxième partie, par M. Gilbert Augustin Thierry.
III.—**Essais de littérature pathologique.**—III. **L'alcool Edgar Poe**, dernière partie, par M. Arvède Barine.
IV.—**Berryer, d'après ses derniers historiens**, M. Victor Du Bled.
V.—**Médecin de campagne**....., par M. Masson-Forestier.
VI.—**Les Universités d'Ecosse**, par M. G. Bonet-Maury.
VII.—**Les années de retraite du prince de Bismarck**, par M. G. Valbert.
VIII.—**Revue Dramatique**—**Le théâtre d'Henri Meilhac**—**LA VASSALE, à la Comédie-Française**, par M. Jules Lemaître, de l'Académie française.
IX.—**Chronique de la quinzaine, histoire politique**, par M. Francis Charmes.
X.—**Bulletin Bibliographique.**

Préparez la voie.

Préparez la voie pour débarrasser votre système de toutes impuretés qui, si elles y restaient, attaqueraient les fluides de votre corps et altèreraient votre santé. Cet important exit, les intestins, peut être parfaitement tenu libre de toute obstruction, en faisant usage de ce purgatif agréable et pas violent du tout, le "Hostetter Bitter" qui non seulement chassera toutes les impuretés qui sont en vous, mais encore donnera de la vigueur au canal intestinal qui sera affaibli par la constipation ou un usage immodéré de purgatifs violents. L'estomac, le foie, les organes urinaires sont également activés dans leurs fonctions par ce délicieux tonique, de même que toutes fibres, tous les muscles et nerfs en éprouvent les bienfaisants effets. Inoffensif, c'est un stimulant qui doit son effi acité à des sources exclusivement botaniques. C'est un remède surtout de famille à cause de ses inoffensifs effets et de son efficacité.

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—On désire un vendeur expérimenté de chaussures, connaissant bien le commerce du Têche et du Lafourche. S'adresser P O Box 15, Nlle-Orléans.
15 août 1f

DEMANDE D'EMPLOI—Une dame demande une place dans une famille, soit pour faire le ménage ou la cuisine. S'adresser C. D., bureau de l'ABEILLE.
15 août—1f

ON DEMANDE une cuisinière blanche, française ou allemande préférée pour famille restant un mois et demi à la Grande Ile. Adresser 3219 Chestnut près Harmonie.
15 août—1f

ON DEMANDE une fille comme gardienne; 1423 ave Louisiana, de 7 à 11.
15 août—1f

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière et aussi une domestique de maison. S'adresser 1725 rue St-Pierre. 15 août—1f

MAISON NEUVE à louer; coin Bayou Road et Johnson. S'adresser chez M. L. Lamothe, Grocerie.
15 aout—1 fois

La raison sociale de FRANTZ & OPITZ a été dissoute par consentement mutuel depuis le 1er jour d'août 1897, M. HENRI OPITZ se retirant.
Nouvelle Orléans, 14 août 1897.
WM FRANTZ,
HENRY OPITZ,
GEO. A. HOFFMAN.

Les soussignés ont formé depuis le 1er jour d'août 1897 une société sous la raison sociale de FRANTZ BROTHERS & CIE, pour conduire, au même endroit, Nò 129 rue Bourbon, les mêmes affaires que conduisait dans le passé la maison Frantz & Opitz, et toutes les responsabilités de l'ancienne maison sont transférées à la nouvelle maison,
Nouvelle Orléans, 14 août 1897.
WM FRANTZ,
H. L. FRANTZ,
GEO. A. HOFFMAN,
L. JANSEN.
15 août—3 fois

QUINIUM LABARRAQUE
VIN FEBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN GROS, 15 ET 1/2 ROUT, 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES PHARM.

ROBICHAUX—THIBODAUX—Mariés, le jeudi, 12 août 1897, à 5 heures P. M., à l'église Ste Anne, M. E. G. ROBICHAUX et Mlle BRIJITTE THIBODAUX. Pas de cartes.
15 aout—1 fois

DELUGEAU—Décédée samedi, le 14 août, à 3 heures P. M., âgée de 89 ans, Mme Vve J. B. DELUGEAU, native de France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche le 15 août, à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de la résidence de sa fille Mme Chas. Marx, encoignure Royale et Kerlerec.

Les journaux de Biloxi, Miss., sont priés de reproduire cet avis.

PARLANQUE—Décédé samedi 7 août 1897, JEAN PARLANQUE, âgé de 73 ans, natif de France. 15 août—1f

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée mercredi le 18 août à 7 heures du matin à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de feu dame veuve CLOTHILDE SANGASSAN. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa fille, Mme A. Gourgott.
15 août—15 17

MESSE DE REQUIEM

Il sera célébré vendredi, le 20 août 1897, à 7:30 heures du matin, à l'église St-Maurice, (près des Casernes) une messe de requiem, pour le repos de l'âme de feu ALPHONE LUCANTIS. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.
15 aout 1f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbre

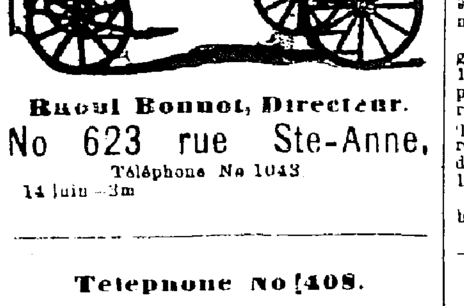

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne,
Téléphone No 1043
14 juin—3m

Telephone No 1408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

AVIS.

Tous les pouvoirs donnés par moi en faveur de mon frère LOUIS LESASSIER sont par le présent révoqués.
Mount Airey, La, 5 août 1897.
MARY R. LESASSIER,
Epouse de Jos. L. LeBourgeois;
JOS. L. LEBOURGEOIS.
7 aout—1 sem

Bureau des Commissaires du district des Levées d'Orléans.

Chambre 14, Temple Maçonnique,
Nouvelle-Orléans, 8 août 1897.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au vendredi 20 août, à 4 heures P. M., pour des travaux sur la rive droite, au bas d'Alger comme suit:

1° Levée de Tunisburg; longueur environ 3,500 pieds, contenant environ 35,500 yardes cubes de terre et environ 290,000 pieds B M de bois pour les revêtements.

Un dépôt de $200 en espèces avec un bon de $7,000 sera requis.

2° Levée Trépagnier; longueur environ 2440 pieds, contenant environ 28,000 yardes cubes de terre et environ 27,000 pieds de bois B. M. pour les revêtements.

Dépôt $200 en espèces; bon $5,000.

3° Nouvelle Levée à Cut Off Road; longueur environ 2018 pieds contenant environ 39,000 yardes cubes.

Dépôt $200; bon $2,000.

Le droit est réservé de rejeter chacune et toutes les propositions. Pour plans, spécifications, blancs et autres informations s'adresser au bureau.

O. THOMAN,
Président.

T. J. DUGGAN,
Secrétaire. 8 aout—à date

Bureau des Commissaires du District des Levées d'Orléans—Chambre No 14, Temple Maçonnique—Nouvelle-Orléans, 10 août 1897—Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au vendredi, 20 août, à 4 heures, pour la construction de trois cloisons dans le Troisième District, comme suit:

1° Rue Désiré à Congress, longueur 55 pieds; dépôt $100.00 en espèces; bon $1000.00.

2° Rue Indépendance à Pauline, longueur 205 pieds; $100.00 dépôt; bon $500.00.

3° Rue Mazant à Poland, longueur 325 pieds; $100.00 dépôt; bon $1,500.00.

Le droit est réservé de rejeter aucune et toutes les propositions. Pour plans, spécifications, blancs et autres informations s'adresser au bureau.

O. THORMAN, Prés.
T. J. DUGGAN, Sec.
11août—à date

PILULES DE VALLET APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces.* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Nos 2015 et 2017 rue Laurel,
Entre Joséphine et St Andrew,

—ET—

COTTAGE SIMPLE

No 3437 rue Baronne,
Entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise,

A L'ENCAN

Jeudi 16 Sept. 1897.

Dans l'affaire de la succession de Christian Dater et Barbara Trautmann, son épouse.

No 53,503—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 16 septembre 1897 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux jugements séparés, un rendu le 20 juillet et signé le 25 juillet 1897 et l'autre rendu et signé le 14 août 1897, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Joséphine et St-André, désigné comme lot No 6 sur un plan en date du— avril, 1831 et déposé en l'étude de William Christy notaire et mesure conformément au dit plan 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds et 28 . 8 de largeur dans le fond. Les améliorations sur le dit lot consistent d'un splendide cottage double ayant quatre grandes chambres sur chaque côté.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Dryades et Baronne, désigné comme lot No 20 et mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage ayant quatre chambres.

Les deux de ces propriétés sont située sur une rue bien pavé et une splendide localité soit comme maison confortable ou un placement lucratif. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec billet garanti par privilèges et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la vente jusqu'au paiement final, les acquéreurs assumeront toutes les taxes de 1897 en sus du prix de leurs adjudications et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire aux des acquéreurs
15 août 15 16 22 29—sep 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 17 AOUT.

Un joli cottage élevé

No 810 RUE LOUISA,

Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 17 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre en date du 9 juillet 1897, dans l'affaire de la succession de Catherine Butman, veuve de James Joseph Segrave, No 51,343, du Dossier de ladite Cour et pour le compte de ladite succession, à l'encan, il sera vendu, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Dauphine, Bourgogne et Clouet et mesurant, au pied américain, 40', 0" de face à la rue Louisa sur une profondeur de 85', 0", entre lignes parallèles, huit pouces et quatre lignes sur le côté de ladite propriété le plus près de la rue Dauphine, étant sujets, en faveur de la propriété attenante aux droits ou servitudes de passage et d'appui au hangar dans le fond, résultant de la destination du père de famille.

Les améliorations consistent en un élégant cottage en bois, élevé et retiré de la banquette, avec une jolie cour pavée de côté. La maison contient galerie de face et dans le fond, corridor et sept (7) chambres, gaz dans toute la maison. Les murs dans les chambres principales sont ornés de jolies tapisseries. Loué à raison de $25 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste du prix, s'il y en a, à un, ou à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, payable en un deux billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non-paiement à la maturité, le tout garanti par hypothèque spéciale et liens et privilèges du vendeur sur la dite propriété, ensemble avec les autres clauses de garantie, les taxes pour l'année courante de 1897 doivent être payées par l'acquéreur. Dix pour cent du prix de l'adjudication doit être déposé avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente doit être exécuté pardevant T. D. Charbonnet, notaire, au frais de l'acquéreur.

Memoranda—Avec le consentement du propriétaire du lot situé dans le fond immédiat de la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, est à vendre pour le montant de $350. L'acquéreur de la propriété decrite ci dessus a l'option sur le dit lot du fond pour le terme de 60 jours à partir du 17 août 1897.

Voyez l'encanteur pour plus amples renseignements.
17 juil—17 18 25—1 8 15 16 17 aout

PAR LOUIS A. RICHARD'S & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, le 25 août, à 10 h. A. M., A l'encoignure des rues Galvez et St-Pierre, Epiceries, Vins, Liqueurs, Verreries, etc. Deux chevaux, Wagon couvert à quatre roues, jumper, harnais., etc.

Succession de A. O. Ladreyt—No 53,234—Cour Civile de District—Division E.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de ladite Cour, ledit ordre daté et signé le 3 août 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au lieu et à l'heure mentionnés ci-dessus. Les effets mobiliers appartenant à la dite succession, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.
15 août—15 18 22 24 25

AVIS.

Nouvelle Orléans, le 14 août 1897.

Les déposants dans la N.O. Co-Operative Banking Association sont notifiés que le dividende No 4 est maintenant prêt. Veuillez vous présenter 614 rue Gravier et donner reçu pour le même.

TH. BUISSON,
W. P. WALL
Receveurs.
15 août—1f

PLUS D'ASTHME
Oppression, [illegible] par la POUDRE [illegible] A obtenu les plus hautes récompenses. [illegible] dans toutes les ph[illegible]
A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co.